

## FONDS D'IMPACT ET D'ENGAGEMENT

## Stratégie d'investissement et objectifs

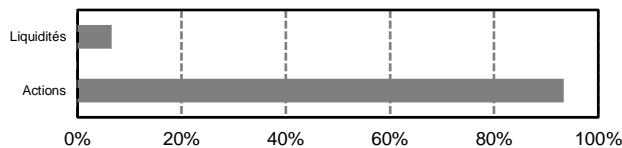
L'objectif du FCP est de surperformer l'indice DJ EUROSTOXX (dividendes réinvestis) par l'application d'une méthodologie de sélection extra-financière visant à investir dans les sociétés ayant, selon la Société de Gestion, un potentiel d'appréciation à long-terme compte tenu de l'impact environnemental et social généré par leurs activités, ainsi que de leur gouvernance (ESG).

Cet objectif passe par une démarche d'engagement actionnarial forte, consistant à dialoguer avec les dirigeants, à leur proposer des améliorations en matière ESG et à suivre les entreprises dans ces transformations. La composition du portefeuille et la détermination des pondérations des titres se basent sur l'appréciation ESG et d'impact ainsi que sur la réactivité des sociétés aux démarches d'engagement actionnarial menées par la Société de Gestion sur ces sujets. Le gérant s'assure du suivi continu d'indicateurs de risques et de rendement.

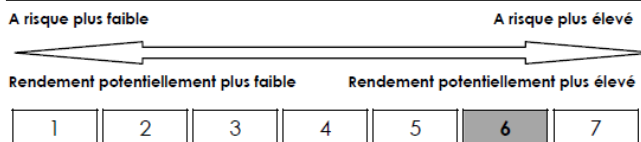
## Performances (%)

Performance	Jan.	2021	2020	2019	2018	2017
FCP Part C	+0,93	+0,93	+3,17	+23,75	-11,49	+9,84
Indice div. réinv.	-1,37	+0,25	+0,25	+26,11	-12,72	+12,55

## Répartition des actifs



## Profil de risque



## Gérants du portefeuille

**Denis Branche** +33 (0)1 55 35 07 54 / denis.branche@phitrust.com  
**Julien Lefebvre** +33 (0)1 55 35 07 57 / julien.lefebvre@phitrust.com

## Caractéristiques du portefeuille

**Classification sectorielle :** Actions des pays de la zone Euro  
**Fréquence de valorisation :** hebdomadaire le vendredi au cours de clôture  
**Indice de référence :** DJ Eurostoxx (dividendes réinvestis)

**Société de gestion :** Phitrust

**Dépositaire :** RBC Investor Services France S.A.

## Part C

**Codes ISIN :** FR0007037130

**Date de création :** 11/11/1999

**Investissement minimum :** 1 part

**Durée minimum conseillée :** supérieure à 5 ans

**Affectation des résultats :** capitalisation (C)

**Date de valeur de souscription et de rachat :** J +1

**Décimalisation des parts :** non

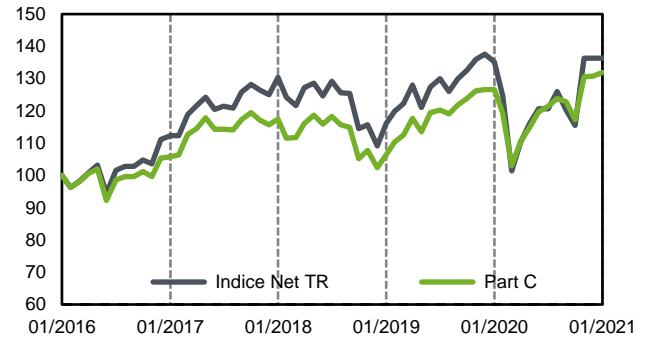
**Droit d'entrée :** 3% maximum dont 1% versé au fonds de dotation Phitrust pour financer et accompagner des projets d'innovation sociale

**Droit de sortie :** néant

**Frais de gestion :** 2% TTC de l'actif net par an

**Part C : 97,94 €**

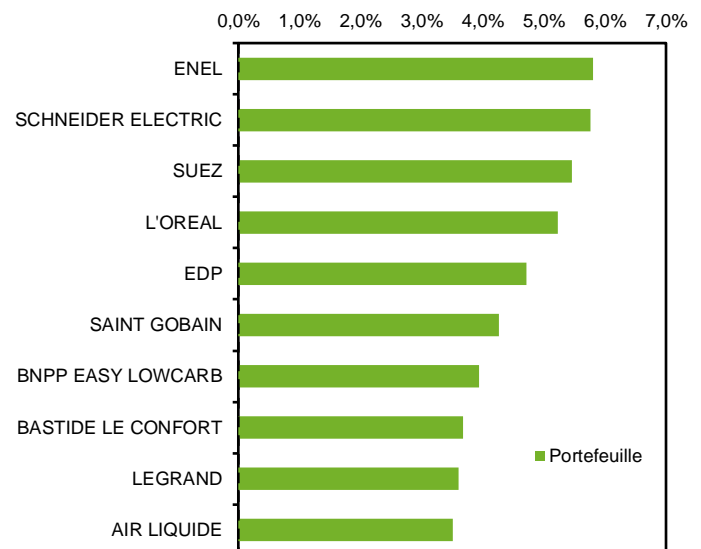
## Performances cumulées – 5 dernières années (glissant)



Performance annuelle	1 an	3 ans	5 ans
FCP Part C	+2,12%	+3,92%	+5,70%
Indice Div. Réinv.	-2,67%	+1,42%	+6,35%

Volatilité annuelle	1 an	3 ans	5 ans
FCP Part C	28,09%	19,15%	17,16%
Indice Div. Réinv.	36,42%	23,60%	20,42%

## 10 Principales pondérations



## FONDS D'IMPACT ET D'ENGAGEMENT

## Phitrust

**Phitrust**, société de gestion française agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en 1999, applique dans sa méthodologie d'investissement des stratégies d'engagement actionnarial visant à améliorer la gouvernance des entreprises cotées et à promouvoir des investissements conciliant performance financière, bonne gouvernance, respect de l'environnement et cohésion sociale. Avec sa méthodologie de gestion, Phitrust gère une gamme de fonds communs de placement et de SICAV investis sur les principaux marchés actions pour le compte d'investisseurs privés et institutionnels. La recherche d'impact au travers d'un Fcp d'entreprises cotées est au coeur de la démarche de Phitrust, en pleine cohérence avec les piliers de la Société de Gestion : Etre un investisseur expert et impliqué, engagé et de long terme, ainsi qu'un interlocuteur actif, pionnier de l'engagement actionnarial en Europe.

## Commentaires de gestion

Le développement de nouveaux « variants » au SARS-CoV-2 et les difficultés d'approvisionnement en vaccin de certains pays constituent un facteur de risque important. L'épidémie pourrait alors durer plus longtemps et les mesures de restrictions sociales s'allonger en conséquence. L'impact de ces mesures sur les marchés financiers, n'est cependant pas complètement déterminé. De manière très cynique, certains pourraient supposer qu'un allongement de l'épidémie s'accompagnerait d'une intensification du programme d'expansion monétaire des banques centrales et favoriserait ainsi les valorisations des marchés actions. Les publications des résultats des sociétés seront également des éléments à prendre en compte, pour dresser un scénario pour l'année 2021. L'impact de l'épidémie sur les résultats de certaines sociétés a peut-être été surestimé. L'exemple de Saint-Gobain est intéressant à cet égard. Le fabricant de matériaux de construction a dépassé très largement les anticipations des analystes lors de la publication de ses résultats, entraînant une hausse du titre de plus de 10%.

Au cours du mois de janvier, la valeur liquidative de la part C du FCP a surperformé son indice de référence (en progressant de +0,93%, contre -1,37%).

## Engagement actionnarial

Lors de la saison des assemblées générales 2021, le mandat de Jean-Pascal Tricoire chez Schneider Electric, celui de Bertrand Meunier chez Atos ou encore celui de Leonardo del Vecchio et de tous les administrateurs d'EssilorLuxottica (l'AG 2021 marquant la fin du *Business Combination Agreement* suite à la fusion), arrivent à échéance. L'occasion pour les actionnaires de faire le bilan sur les mandats de ces administrateurs et de favoriser l'élection de membres indépendants ayant une bonne connaissance des enjeux environnementaux et sociaux.

Dans le domaine environnemental, notons que l'initiative Science Based Targets, qui propose un cadre aux entreprises pour la réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre, et que Phitrust met en avant auprès des sociétés du CAC40 depuis 2017, est en train de développer les Science Based Targets for Nature. Le principe est le même : il s'agit d'accompagner les entreprises dans la définition d'objectifs ambitieux de réduction des pressions sur la nature dans 4 domaines : l'eau potable, la biodiversité, les sols et les océans. Une initiative à suivre de près pour inciter les sociétés à s'engager concrètement sur les enjeux de biodiversité.

Le mois de janvier a également été marqué par certaines actualités des sociétés du portefeuille :

**VEOLIA-SUEZ** : L'affaire Veolia-Suez continue devant les tribunaux malgré l'appel au dialogue lancé par le DG de Veolia, Antoine Frérot début 2021. Le 3 février, le tribunal de Nanterre devra prendre une décision concernant le processus d'information-consultation des salariés de Suez. Cette décision sera déterminante pour l'assemblée générale de 2021 car elle pourrait entraîner le gel des effets de l'acquisition par Veolia de la participation de 29,9% au capital de Suez jusqu'au 31 mai et ainsi leur interdire d'exercer leurs droits de vote. Phitrust a décidé d'envoyer une lettre au président du conseil d'administration de Suez pour l'interpeller sur cette atteinte aux droits des actionnaires.

**SCHNEIDER ELECTRIC** : Schneider Electric a annoncé fin janvier le lancement du nouveau programme Schneider Sustainability Impact (SSI) qui s'étendra de 2021 à 2025. Avec six nouveaux engagements à long terme, Schneider Electric a été reconnu comme l'entreprise la plus durable au monde, selon le classement 2021 Global 100 de Corporate Knights. Par

ailleurs, le groupe a aussi remporté le prix du meilleur plan de vigilance 2020 organisé par le FIR, récompensant le meilleur plan en conformité avec la loi sur le devoir de vigilance des sociétés mères auprès de leurs filiales et de leurs sous-traitants.

**DANONE** : Fin janvier, le fonds activiste Bluebell, qui aurait pris une participation au capital de Danone fin 2020, a envoyé une lettre aux dirigeants pour réclamer une révision de la gouvernance et de la stratégie de l'entreprise avec le remplacement du PDG, Emmanuel Faber. Cela intervient après des annonces de suppression d'emplois dans le groupe, de changements dans la gouvernance et suite à la transformation de Danone en entreprise à mission en juin dernier. Phitrust continue le dialogue avec la société pour débattre de ces sujets.

## Éditorial – Une nouvelle année virtuelle pour les Assemblées Générales ?

La crise pandémique continue de progresser et le gouvernement a prolongé l'ordonnance pour permettre la tenue d'Assemblées générales en cette période de restriction sanitaire jusqu'à fin avril.

Les nouvelles mesures apportées dans cette ordonnance visent à ce que les entreprises cotées tiennent des Assemblées physiques et virtuelles, permettent à leurs actionnaires de poser des questions et essaye d'encadrer autant que possible l'exercice après avoir constaté que des Assemblées Générales « à huit clos » avaient eu lieu en 2020 sans aucune possibilité pour les actionnaires de s'exprimer. L'assemblée Générale de Lagardère pour ne citer qu'elle avait bien montré la limite de l'exercice, plusieurs Présidents de sociétés par ailleurs n'étant même pas présents par video lors de l'assemblée Générale...

[Lire la suite](#)

Olivier de Guerre – Phitrust

*\*Les performances passées ne préjugent en rien des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Les performances du fonds sont nettes de commissions. Ce document est un document non contractuel, strictement limité à l'usage privé du destinataire, diffusé à des fins d'information et ne saurait en aucun cas s'interpréter comme constituant une offre de vente ou sollicitant une offre d'achat de titres qui y sont mentionnés. Les informations fournies dans ce document n'ont aucun caractère exhaustif et leurs précisions ne peuvent être garanties. Les appréciations formulées reflètent l'opinion de Phitrust à la date de publication et sont susceptibles d'être révisées ultérieurement.*